

# *N ap #Mache Pou Lavi ( marchons pour la vie)*

Port-au-Prince, le 1<sup>er</sup> septembre 2021

## **Urgente nécessité d'un Groupe de Travail Inclusif (CTI) pour un accord final**

N ap #Mache Pou Lavi (Marchons pour la vie) prend acte de la signature par des acteurs politiques et de la société civile de l'accord du 30 août de la Commission citoyenne pour une solution haïtienne à la crise (CCSHC). C'est une étape importante et complémentaire dans la recherche d'une proposition unique et consensuelle de sortie de crise.

En outre, en conférence de presse le mercredi 1<sup>er</sup> septembre, le sénateur Joseph Lambert, président du tiers du Sénat restant et désigné par la résolution du 9 juillet 2021 pour « diriger la transition », a prôné une solution inclusive et s'est déclaré prêt à y participer.

En vue de poursuivre les travaux initiés avec des partis politiques, depuis mars dernier, ayant abouti à l'accord du 5 juin et de réaffirmer que la société civile et les politiques doivent travailler dans une logique de complémentarité pour trouver une solution à la hauteur de la crise, N ap #Mache Pou Lavi (Marchons pour la vie) encourage les signataires du Protocole d'entente nationale (PEN), ceux de l'accord du 30 août et de la résolution du Sénat, les non-signataires et le Premier ministre de fait, Monsieur Ariel Henry, à se mettre ensemble pour définitivement doter le pays d'un accord politique.

Cet accord doit prioriser les intérêts de la grande majorité de la population, en proie à la criminalité et à la misère, et de ceux qui se sont particulièrement sacrifiés pour la cause de l'État de droit pendant les années précédentes.

Aussi, N ap #Mache Pou Lavi (Marchons pour la vie) propose la mise en place, dans le plus bref délai, d'un Groupe de Travail Inclusif (CTI) formé de six (6) personnalités : un (1) représentant du Protocole d'entente nationale (PEN) ; un (1) représentant de l'accord du 30 août ; un (1) représentant du tiers restant du Sénat ; un (1) représentant du Premier ministre de fait ; un (1) représentant des non- signataires ; un (1) représentant de N ap #Mache Pou Lavi (Marchons pour la vie).

Dans un délai de huit (8) jours au plus, le Groupe de Travail Inclusif (CTI) doit parvenir à l'accord unique dont le pays a tant besoin.

## *N ap #Mache Pou Lavi ( marchons pour la vie)*

Ces travaux pourraient se réaliser, par consensus, sous le regard de trois personnalités choisies de la presse, de la Fédération des barreaux d'Haïti et de la chaire Louis Joseph Janvier.

Les acteurs doivent prouver leur bonne foi, faire preuve de patriotisme, de dépassement de soi, de tolérance et se montrer à la hauteur de la crise. Aucun groupe ne doit pas prétendre être hégémonique, personne n'a non plus le droit de perturber une démarche pour aider à trouver une solution ou de prétendre être le « juge » de l'autre.

N ap #Mache Pou Lavi (Marchons pour la vie) renouvelle sa foi dans la capacité des Haïtiens à refaire l'histoire. Mettons-nous à la hauteur de ce pays que les pères fondateurs nous ont légué en héritage !

Vive Haïti !!!

Pour authentification :

**1. Gédéon Jean, Av.**

Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme (CARDH)

**2. M. Arnold Antonin**

Cinéaste et personnalité de la société civile

**3. Mme Stephanie Albert**

Initiative des femmes pour le développement des enfants d'Haïti (IFEDH)

**4. M. Georges Wilbert Franck**

Union des Normaliens et Éducateurs d'Haïti (UNOEH)

**5. Mme Magdala Michel**

Action des Jeunes pour l'avancement d'Haïti (AFASOH)

**6. Robinson Pierre-Louis, Av.**

Avocat et personnalité de la société civile

**7. M. Emmanuel Brignole**

***N ap #Mache Pou Lavi ( marchons pour la vie)***

Se Trop Atò

**8. M. Gerald François**

Nou Vle Viv

**9. Evenson Jean, Av.**

Réseau des organisations de la société civile (ROC)

**10. M. Jean Marck Nicolas**

Secteur de la jeunesse haïtienne (SEJAH)

**11. M. Luck Williamson François**

Syndicat des Marins Professionnels haïtiens (SMPH)

**12. Kedma Dérival, Av.**

Avocat et personnalité de la société civile

**13. Samedi Simson, Av.**

Initiative Oganizasyon Baz ak Militan Yo (INIBAZ)

**14. M. Rachel Jean Michel**

Groupe de réflexion et de recherche universitaires pour le développement intégré (GRREUDI)

**15. M. Joel Monvil**

Centre Socio-éducatif et d'Animation culturelle (CESAC)

***Contacts : (509) : 37 95 65 97/24 46 15 47  
34 46 28 24/37 49 44 51***